



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION

1.1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1.1.4. TOME 4 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 09 / 11 / 2023

Signature et cachet

Le président,
M. Jean-Claude Bécousse



VERSION
APPROUVÉE



REÇU LE

06 DEC. 2023

SOUS PRÉFECTURE
CHALON-SUR-SAÔNE

Communauté de
Communes entre Saône et
Grosne
30 rue des Mûriers
71240 Sennecey-le-Grand
03 85 44 91 92

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1	1.4. UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE À FORT POTENTIEL	19
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	2	1.4.1. Un département à l'attractivité touristique affirmée.....	19
1.1. UNE DÉPENDANCE AUX GRANDS PÔLES D'EMPLOI VOISINS	3	1.4.2. Une économie touristique départementale en développement	20
1.1.1. Un axe régional de développement économique.....	3	1.4.3. Des accroches touristiques locales à mettre en valeur.....	21
1.1.2. Un tissu d'entreprises tourné vers l'activité présentielle.....	4	1.4.4. Des évènements culturels qui renforcent l'attractivité touristique du territoire	21
1.1.3. Peu de grands employeurs sur place.....	5	1.4.5. Une offre d'hébergement rural parfois saturée	22
1.1.4. Un riche tissu artisanal.....	6	1.4.6. Des restaurants à mettre en valeur	22
1.1.5. Un territoire à forte densité commerciale.....	7	1.5. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES.....	24
1.1.6. Des activités surtout implantées en tissu urbain mixte	8	Une économie polarisée par des bassins d'emploi extérieurs	24
1.1.7. Des zones d'activité économiques bientôt saturées.....	9	Un dynamisme économique relatif.....	24
1.1.8. Des capacités d'accueil limitées des activités artisanales.....	10	Une économie présentielle contribuant à l'attractivité du territoire.....	24
1.1.9. Des activités économiques extérieures au tissu urbain	10	Desserte numérique	24
1.1.10. Une consommation d'espace modérée pour l'activité économique....	10	Une offre commerciale de proximité.....	25
1.2. UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE, LIÉE À L'ACCUEIL D'ACTIFS.....	11	Des besoins d'aménagement à anticiper.....	25
1.2.1. Une croissance de l'emploi sur place qui se tarit	11	L'agriculture, un secteur clé à maintenir et à revaloriser	25
1.2.2. Des emplois locaux liés à une forte activité présentielle	12	Le tourisme, un potentiel de développement à valoriser.....	25
1.2.3. Une économie productive fragile.....	13		
1.2.4. Un territoire abritant une population active importante	15		
1.2.5. ... et attirant les cadres et les professions intermédiaires.....	15		
1.2.6. Un rôle d'accueil des actifs travaillant à l'extérieur	17		
1.3. ACTIVITÉS AGRICOLES & FORESTIÈRES.....	18		
1.3.1. Un secteur clé à maintenir et à valoriser.....	18		
1.3.2. Des enjeux d'amélioration des déplacements agricoles et forestiers.....	18		
1.3.3. Des besoins d'aménagement pour les bâtiments liés à l'activité agricole et forestière.....	18		

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1. UNE DÉPENDANCE AUX GRANDS PÔLES D'EMPLOI VOISINS

1.1.1. Un axe régional de développement économique

Au sud du département de la Saône-et-Loire, la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne s'inscrit au sein d'un important carrefour européen. 40% du trafic routier européen transite par le département (source: CCI 71, 2019), grâce à la présence d'infrastructures de transport majeures : autoroutes A6, A39, A40, A406, gares TGV de Mâcon-Ville et Le Creusot-Montchanin, LGV Rhin-Rhône, voies navigables de la Saône, ...

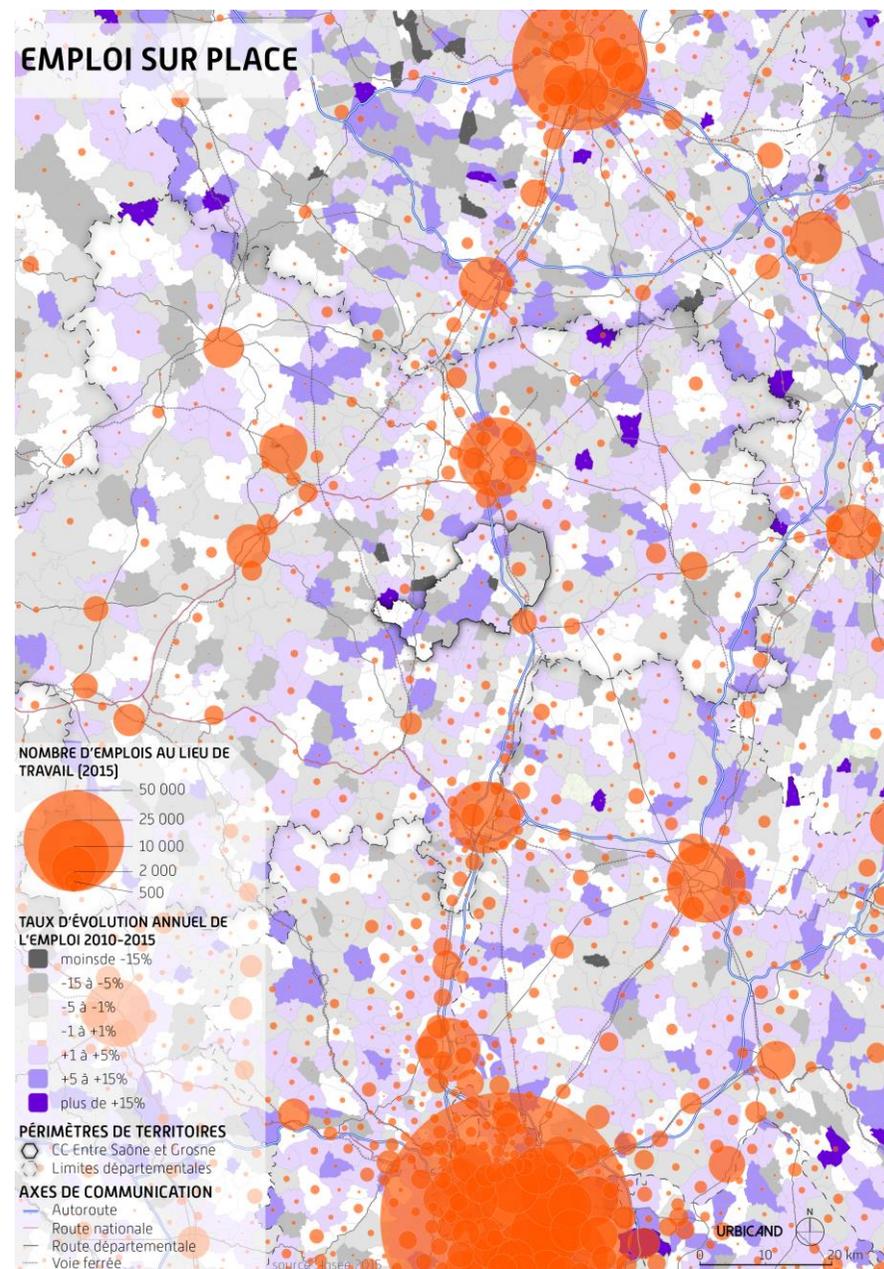
À l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, le territoire est situé dans l'aire d'influence de deux pôles d'emploi majeurs :

- La zone d'emploi de Chalon, regroupant 75 000 emplois en 2015 (dont près de 31 000 au sein de la commune de Chalon) ;
- La zone d'emploi de Mâcon, concentrant environ 60 000 emplois (dont 25 500 à Mâcon-même).

Près de la moitié des effectifs salariés de Saône-et-Loire dépendent du secteur des services, mais le département conserve un caractère industriel marqué avec 23,9% des emplois en 2018, du fait de la présence de filières historiques solides (notamment : métallurgie et transformation des métaux, mécanique générale et agro-alimentaire). Plus de 7 000 exploitations agricoles sont encore dénombrées au sein du département (Agrreste 2013).

Les pôles de Chalon et Mâcon portent des groupes industriels majeurs de plus de 200 salariés, notamment : Framatome, Saint-gobain SEVA, SGE Verallia, Emaballages Laurent, Schneider Electric, à Chalon ; Schneider Electric Energy France, Metso France, Itron France, Florette, à Mâcon. Ils concentrent aussi la plupart des établissements de services de plus de 300 salariés (Amazon.fr, Onet Services, Hôpital privé Sainte-Marie, CRM 71, Transports Alainé, ...). D'un point de vue commercial, la Saône-et-Loire comporte 540 commerces de plus de 300 m² de surface de vente (dont 36,5% de commerces alimentaires). La moitié de l'activité commerciale du département est ainsi générée par les pôles de Chalon-sur-Saône et de Mâcon, bien que la densité commerciale soit importante sur le territoire (cf. chapitre 1.1.5).

La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, localisée à même l'axe reliant ces pôles, n'attire pas le même dynamisme économique mais joue un rôle majeur dans l'accueil des actifs travaillant dans ces grands pôles voisins.



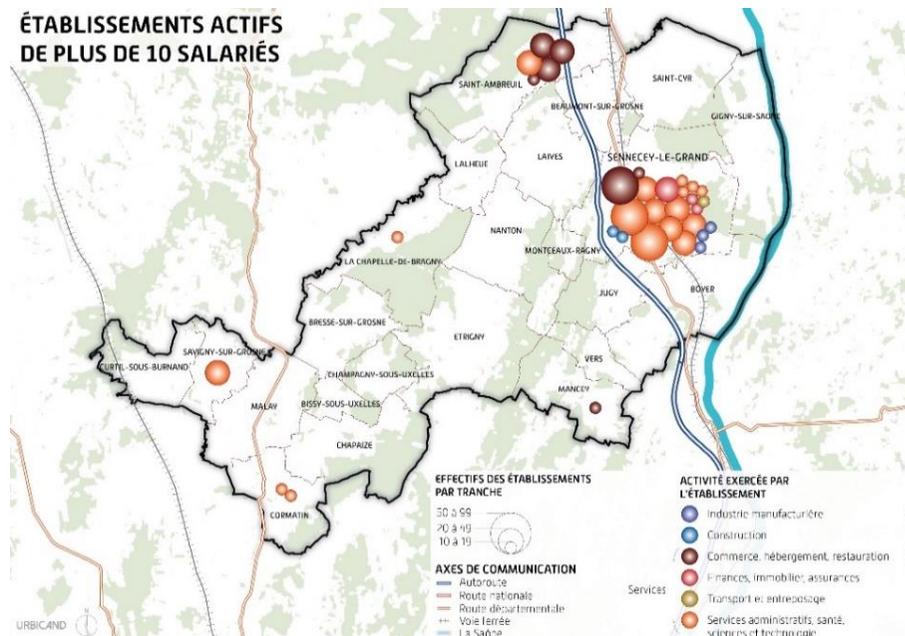
1.1.2. Un tissu d'entreprises tourné vers l'activité présentielle

La Communauté de Communes abrite approximativement 800 établissements actifs en décembre 2015, soit 7% des établissements du Pays du Chalonnais. Elle concentre 2 272 emplois soit moins de 4% des emplois du SCOT. Environ 30% des établissements actifs sont localisés sur Sennecey-le-Grand (pôle d'équilibre), et 8% sur Cormatin (pôle de proximité) du fait de leur rôle administratif et commercial sur le territoire.

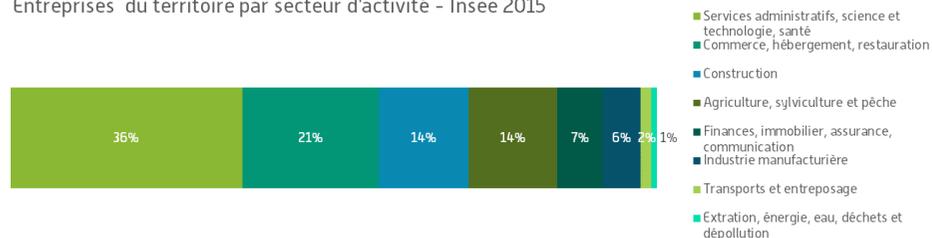
Si, comme à l'échelle départementale, 60% des établissements appartiennent à la sphère présentielle de l'économie, ce sont près de 80% des postes salariés qui en dépendent (63% au niveau départemental), ce qui confirme le rôle du territoire en matière d'accueil de populations résidentielles et touristiques: services à la population, santé et administration, éducation, construction, commerces et restauration, ...

Plus d'1/3 des établissements actifs (soit 36% des entreprises) appartiennent au secteur des services et de la santé, tandis que 21% relèvent du commerce, de l'hébergement et de la restauration. L'agriculture et la construction viennent ensuite, représentant chacun 14% des établissements actifs sur le territoire contre respectivement 8% et 10% à l'échelle du SCOT. L'industrie regroupe près de 60 établissements actifs sur le territoire mais les deux-tiers d'entre eux n'emploient aucun salarié.

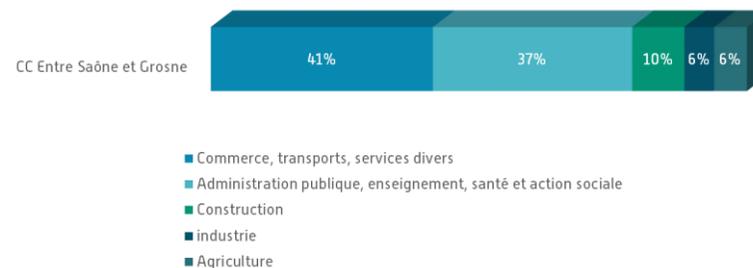
Les établissements commerciaux et de services sont les secteurs les plus employeurs, regroupant respectivement 41% et 37% des emplois du territoire (soit près de 1 800 emplois en cumulé – cf. partie 1.2.2).



Entreprises du territoire par secteur d'activité - Insee 2015



Emplois du territoire par secteur d'activité (Insee 2015)



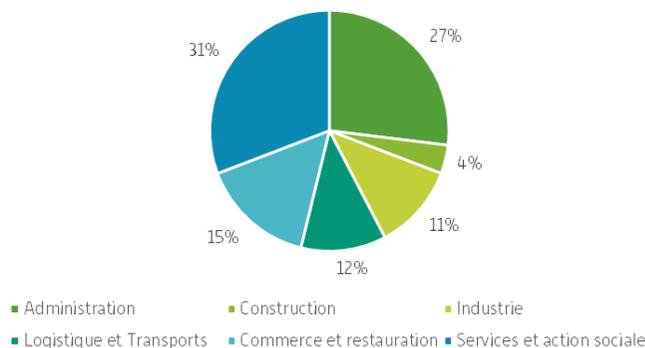
1.1.3. Peu de grands employeurs sur place

Au total, seule une quinzaine d'établissements actifs emploient entre 10 et 20 salariés, et moins d'une quinzaine d'établissements emploient plus de 20 salariés. Ces entreprises sont principalement accueillies au sein de zones dédiées à l'activité économique ou aux équipements publics du fait de leurs besoins plus importants en termes d'espace et d'accessibilité. Il s'agit principalement :

- D'entreprises à visée commerciale (moyennes surfaces commerciales de Sennecey-le-Grand, restauration d'autoroute, ...),
- D'entreprises de services à la personne (AFDAAH, ASSAD Val-de-Saône, ...), d'entreprises logistiques (Multilox, SNTBG, Trans Flandres Bourgogne)
- D'établissements administratifs majeurs (DDFP de Saône-et-Loire, écoles et SIVOS, collège, Communauté de Communes, ...).

L'activité industrielle est très peu représentée parmi ces grands établissements (Europe Rouleaux SA, SNDCE). Les entreprises industrielles, notamment de taille importante, ont tendance à s'implanter auprès des villes les plus importantes en raison de la proximité de la main d'œuvre, de l'existence de cluster économiques régionaux, mais également du fait de leurs besoins conséquents en foncier et de leur besoin de proximité avec les activités connexes : sous-traitants, transporteurs, services aux entreprises, ...

Etablissements de plus de 10 salariés par secteur d'activité



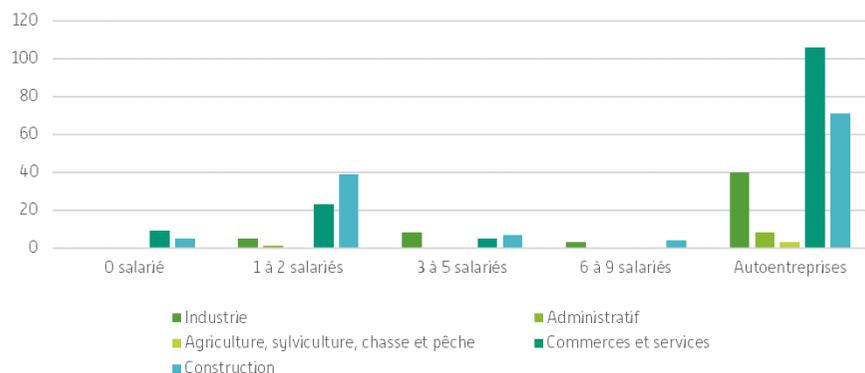
Etablissements de plus de 10 salariés au 31/12/2016 (source : Insee Sirene 2019)			
Commune	Tranche d'effectifs salariés	Etablissement	Activité principale
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Direction Départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire	Administration publique générale
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Ecole primaire publique	Enseignement primaire
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Ecole maternelle publique	Enseignement Pré-primaire
La Chapelle-de-Bragny	10 à 19 salariés	SIVOS du Val de Grosne	Administration publique (santé, formation, culture, services sociaux)
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Europe Rouleaux SA	Fabrication d'articles de papeterie
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Société Nouvelle de Dépôts Chimiques et Electrochimiques	Traitement et revêtement des métaux
Cormatin	10 à 19 salariés	MARPA Anaïs AMCV	Hébergement social pour personnes âgées
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Grosne Construction	Terrassement et travaux préparatoires de sites
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	SNTBG	Transports routiers de fret interurbains
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Trans Flandres Bourgogne	Transports routiers de fret interurbains
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Association Nationale Animation Education (ANAE)	Action sociale sans hébergement
Boyer	10 à 19 salariés	Abbaye Notre-Dame Couvent	Activités des organisations religieuses
Mancey	10 à 19 salariés	Cave des Vignerons de Mancey	Vinification
Sennecey-le-Grand	10 à 19 salariés	Office Notarial B. Reynold de Seresin	Activités juridiques
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	Collège David Niepce	Enseignement secondaire général
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	Mairie de Sennecey-le-Grand	Administration publique générale
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	Communauté de Communes Entre Saône et Grosne	Administration publique générale
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	SODEXO Justice Services (centre pénitentiaire)	Justice
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	Association Locale ADMR Sennecey-le-Grand	Action sociale sans hébergement
Saint-Ambreuil	20 à 49 salariés	SG2P	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
Saint-Ambreuil	20 à 49 salariés	Relais d'autoroute - Arche de Saint-Ambreuil	Restaurants et services de restauration mobile
Saint-Ambreuil	20 à 49 salariés	Relais d'autoroute - Arche de la Ferté	Restaurants et services de restauration mobile
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	ASSAD Val de Saône	Aide à domicile pour personnes âgées et pour personnes handicapées
Sennecey-le-Grand	20 à 49 salariés	Multilox	Autres services auxiliaires des transports (organisation, logistique)
Sennecey-le-Grand	50 à 99 salariés	D.B.M.S distribution (Auchan)	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire
Sennecey-le-Grand	50 à 99 salariés	AFDAAH	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux

1.1.4. Un riche tissu artisanal

Un grand nombre d'entreprises actives sur le territoire relèvent de l'artisanat, avec environ 110 établissements employant moins de 10 salariés auxquels s'ajoutent près de 230 autoentreprises.

Parmi les petites structures employeuses, on retrouve une majorité d'artisans du secteur de la construction : menuisiers, maçons, plâtriers et peintres en bâtiment, électriciens, ... On retrouve également quelques structures commerciales et des services de proximité : bouchers, boulangers, instituts de beauté, coiffeurs, fleuristes, restaurateurs... s'implantent préférentiellement dans les centralités urbaines et villageoises. Les activités de type carrossiers/garagistes, paysagistes, ... ne dépendent pas d'une localisation au cœur des centralités, mais surtout d'une accessibilité de qualité.

Entreprises artisanales par type de structure et par secteur d'activité



Les autoentreprises présentent des secteurs d'activité plus diversifiés mais interviennent en grande majorité dans le domaine du commerce et des services, de la construction et dans le domaine industriel. Les activités agricoles et les services administratifs y sont très peu représentés.

Il s'agit notamment :

- Pour l'activité commerciale et de services : de commerces de détail et de services à la personne (esthéticienne, coiffeur à domicile, photographe, toiletteur canin, ...) mais également d'un tissu très développé d'artisans d'art : tapissiers, bijoutiers créateurs, sculpteurs, céramistes, artistes peintres, potiers, costumiers, ébénistes, couturières, ...

La plupart de ces artisans d'art sont implantés sur les communes de Nanton, Chapaize et Cormatin, ou dans d'autres communes rurales.

- En matière de construction, d'artisans travaillant seuls : maçons, couvreurs-zingueurs, électriciens, plombiers, jardiniers, décorateurs, mais aussi beaucoup d'autoentrepreneurs spécialisés dans la rénovation du bâti ancien, en lien avec les importantes dynamiques de réhabilitation observées sur le territoire.
- Pour le secteur industriel, il s'agit de petites activités manufacturières, également très liées au domaine artistique : terres cuites, confection de sacs à main, fabricants de meubles, créateurs de bijoux, sellerie, pâtisseries, etc.

Si ces unités n'expriment pas de besoins spécifiques en matière de locaux d'activité (pouvant s'installer en tissu urbain mixte), la mise à disposition d'une offre d'immobilier économique pour accompagner le développement des activités artisanales du territoire peut leur être bénéfique : locaux d'artisanat à louer pour un accroissement d'activité temporaire ou une commande spéciale, petites salles d'exposition et de vente, bureaux équipés en informatique/bureautique et connectés au Très Haut Débit Numérique, Fablabs, espaces de coworking et salles de réunion pour favoriser la mise en synergie des acteurs du monde artisanal et des associations, etc.

D'autre part, la création d'une offre de petits locaux artisanaux associés à des logements peut se révéler intéressante dans les communes où l'activité artisanale est la plus dynamique : Nanton, Cormatin, Chapaize pour l'artisanat d'art mais également Sennecey-le-Grand pour des activités artisanales profitant d'une certaine proximité des zones urbaines plus denses : plombiers, électriciens, artisans du bâtiment...

1.1.5. Un territoire à forte densité commerciale

En 2016, le territoire comptait 202 établissements affiliés au secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration, soit près de 30% des activités marchandes évoluant sur le territoire (au nombre de 677).

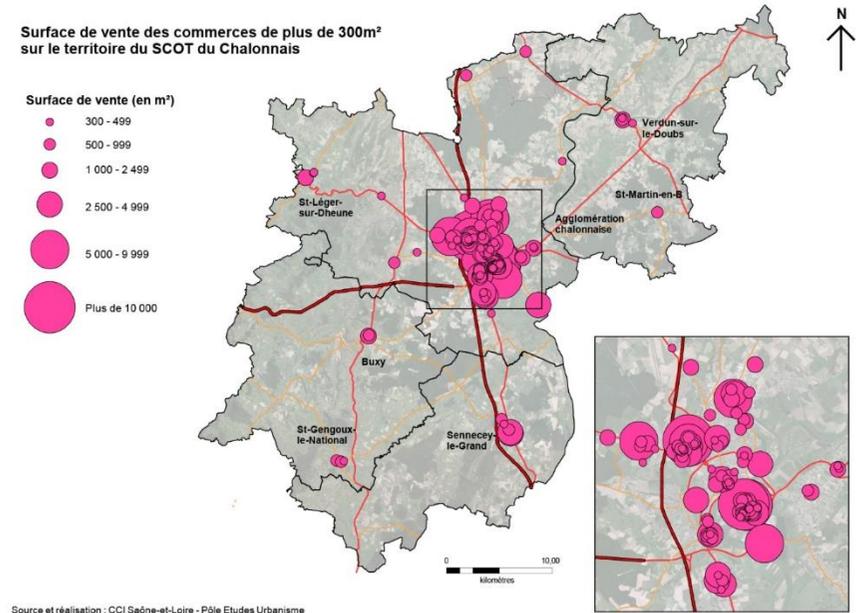
À l'échelle du Pays du Chalonnais, la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne est la deuxième plus importante après le Grand Chalon en matière de densité des commerces de plus de 300 m² de surface de vente (grandes et moyennes surfaces). Elle dispose ainsi de plus de 730 m² de commerces de Grandes et Moyennes Surfaces pour 1 000 habitants (pour une moyenne de 1 470 m² à l'échelle SCOT et 965 m² à l'échelle nationale).

Les établissements commerciaux sont majoritairement implantés à Sennecey-le-Grand, du fait d'une offre bien développée en commerces de proximité (boulangeries, pharmacies, restaurants, coiffeurs, fleuriste, prêt-à-porter, ...). La présence de grandes et moyennes surfaces commerciales complète cette offre de centralité. Il s'agit principalement des groupes Auchan et Netto, au sein de la ZA du Chemin Ferré mais également de l'enseigne de bricolage Weldom située au sein de la même zone.

L'aire d'autoroute de Saint-Ambreuil joue également un rôle dans cette densité commerciale du fait de la présence d'une station-service et de deux restaurants employant chacun plus de 20 salariés.

Laives, Cormatin et Boyer possèdent par ailleurs une offre commerciale notable, comportant chacun une vingtaine d'établissements relevant du commerce, de la restauration ou de l'hébergement venant en complément de l'offre du pôle d'équilibre [Sennecey-le-Grand] ou répondant aux besoins des populations plus éloignées des grands équipements commerciaux [Cormatin].

Il faut toutefois noter l'existence d'une vacance commerciale perceptible en particulier dans le centre-ville de Sennecey-le-Grand, du fait de la proximité d'un axe à grande circulation pénalisant l'implantation de certaines activités marchandes (notamment la restauration et l'hébergement) mais également en raison de la concurrence générée par la présence des moyennes surfaces alimentaires sur le même territoire.



Linéaire commercial de Sennecey-le-Grand

1.1.6. Des activités surtout implantées en tissu urbain mixte

Il est à noter que la majeure partie des activités économiques sont implantées en tissu urbain mixte, c'est-à-dire au sein de quartiers accueillant une diversité de fonctions urbaines (fonctions résidentielles, économiques, d'équipement et de services).

Il s'agit notamment :

- Des d'activités commerciales et de services : ces activités occupent principalement les rez-de-chaussée d'immeubles de Sennecey-le-Grand et de Cormatin, dont la configuration est issue d'une activité commerciale historique. La plupart des commerces ou des restaurants du territoire sont implantés au sein du tissu urbain existant, soit via réhabilitation du bâti soit via renouvellement urbain.
- Des activités artisanales diffuses : maçons, plombiers, paysagistes, artisans d'art, etc. Ces activités sont généralement compatibles avec les autres fonctions urbaines.

On note ponctuellement l'existence de quelques conflits d'usage avec les autres fonctions urbaines, de type :

- Stockage de matériel débordant sur l'emprise publique de la voirie (stockage de bois à Laives, matériel de construction, ...),
- Dépôts de voitures impactant les paysages (garage automobile à Boyer, ...),
- Nuisances sonores en journée pouvant déranger les habitations limitrophes, ...

Le développement de l'auto-entrepreneuriat sur le territoire implique également l'existence d'une population d'actifs n'ayant pas de besoins spécifiques en matière de locaux d'activité (travail à domicile). Toutefois, ces activités nécessitent souvent une desserte numérique Très Haut Débit et une desserte téléphonique de qualité sur leur lieu de travail. Ils peuvent également exprimer des besoins particuliers en immobilier économique : espaces de travail partagés, salles de réunion à louer, fablabs, etc. qu'il est important d'anticiper dans les documents d'urbanisme. L'hôtel d'entreprises qui verra le jour dans la ZAE Echo Parc répondra en partie à cette demande.



1.1.7. Des zones d'activité économiques bientôt saturées

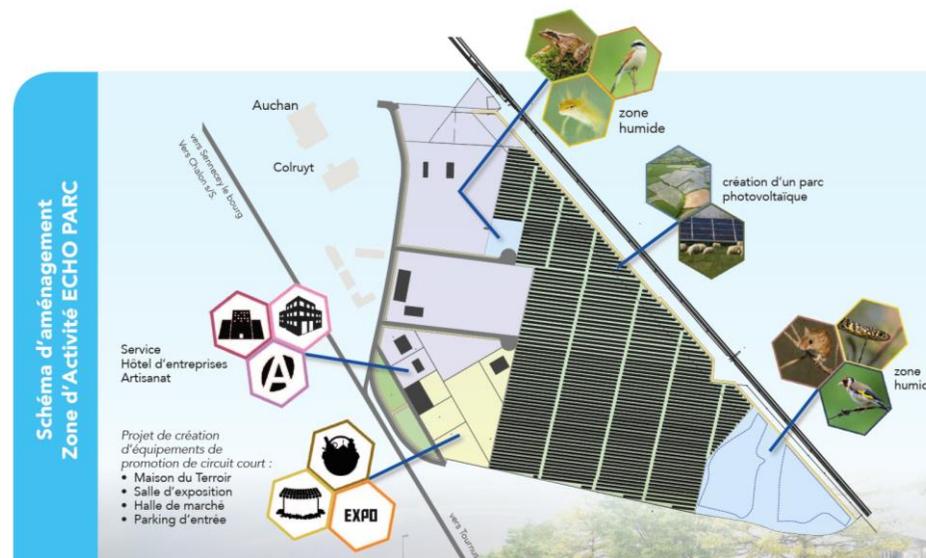
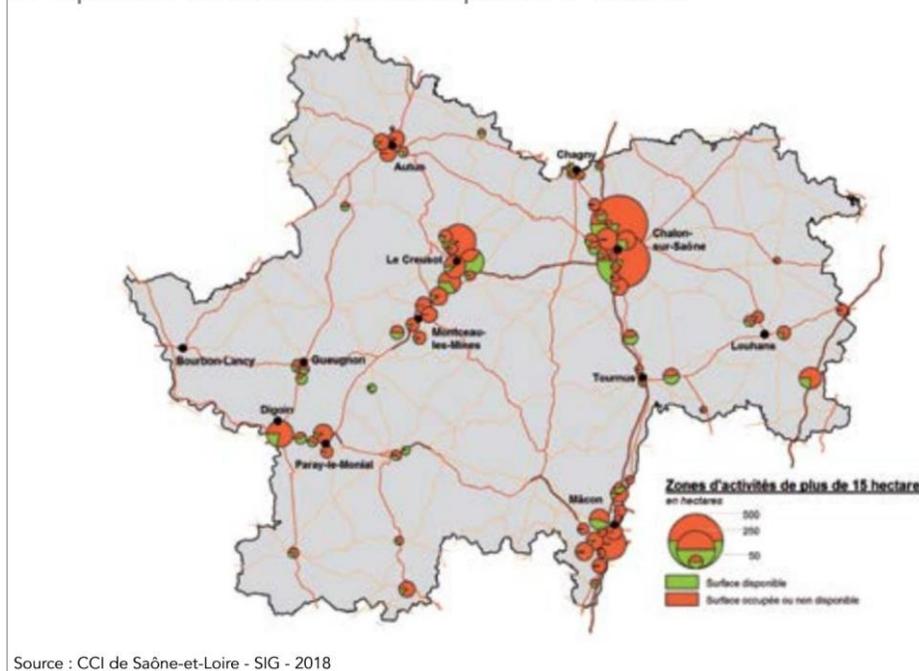
Suite au transfert de la compétence économique à la Communauté de Communes à la suite de la loi NOTRe, cette dernière a acquis plusieurs zones d'activité économique :

- La ZA Echo Parc à Sennecey-le-Grand, d'une superficie de 25 ha, et qui a fait l'objet d'un investissement de 1,5 M€ par l'intercommunalité en 2018. Les capacités d'accueil restantes sur ce site sont ainsi très limitées, la plupart des parcelles à aménager étant déjà réservées. Cette zone possède une vocation mixte :
 - o 6 ha sont déjà réservés par des entreprises et des artisans ;
 - o 13 ha sont destinés à accueillir une centrale photovoltaïque ;
 - o 2 ha sont réservés par la Communauté de Communes pour un projet de Maison du territoire (promotion des circuits courts) ;
 - o 3 ha sont dédiés à la préservation et à la mise en valeur de la biodiversité (maintien en zones humides).
- La ZA La Croisette, à l'est du bourg de Sennecey-le-Grand, d'une superficie de 9 ha. Elle affiche une vocation industrielle et artisanale, et 5 750 m² sont encore commercialisables (3 lots de 1 562 à 2 145 m²).

Bien qu'elles soient limitées, il existe des capacités de densification des zones d'activité économique existantes : délaissés urbains, fonds de parcelles... pouvant accueillir de petites activités artisanales et/ou tertiaires. La densification de ces espaces requiert l'instauration d'un dialogue avec les propriétaires fonciers s'ils sont privés pour connaître finement les capacités de mobilisation du foncier excédentaire. Ainsi, la ZA de la Croisette à Sennecey-le-Grand dispose de 1,1 ha d'espaces non valorisés au sein des parcelles existantes qui pourraient être mobilisés, pour environ 2,4 hectares morcelés sur la zone du Chemin Ferré. Il existe également des enjeux de modernisation des ZAE au niveau de la desserte numérique, l'intégration paysagère, qualité environnementale, niveau de services pour les entreprises et les salariés.

Comme souligné dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Chalonnais, le développement des entreprises de grande taille (plus de 20 salariés) s'effectue quasi-exclusivement sur la ville-centre (Chalon-sur-Saône). En revanche, les territoires périphériques dont la CC Entre Saône et Grosne fait partie présentent des besoins d'accueil pour les entreprises de petite taille. Les besoins de développement économique à l'échelle du SCOT concernent notamment les activités liées à l'économie présente, à l'externalisation et la sous-traitance industrielle, à la logistique et au tourisme.

» Répartition des zones d'activités de plus de 15 hectares



1.1.8. Des capacités d'accueil limitées des activités artisanales

Il existe quelques zones économiques à vocation artisanale d'échelle communale, notamment :

- À Lalheue, d'une superficie de 1,6 ha, dont 1 ha encore disponible dans le document d'urbanisme en vigueur ;
- À Cormatin, d'une superficie de 0,8 ha, dont 0,5 ha encore disponibles dans le document d'urbanisme en vigueur ;
- À Jugy, d'une superficie de 1,2 ha, dont 0,6 ha de densification potentielle ;
- À Boyer (hameau de Venière, le long de la RN6)
- À Mancey, d'une superficie totale de 0,3 ha et intégralement disponible dans le document d'urbanisme en vigueur ;
- À Saint-Ambreuil, une zone d'activité de 6 ha est zonée dans le PLU non approuvé. Elle comporte en outre une aire d'autoroute accueillant quelques activités économiques employeuses (station-service et restauration) ;
- À Sennecey-le-Grand, sur la zone Anglais-Nord, d'une superficie de 2,5 ha dont 0,5 ha de densification potentielle.

Il reste donc au total moins de 2,5 ha potentiellement urbanisables pour l'accueil de petites activités artisanales sur le territoire, sans compter la zone de Saint-Ambreuil. Ces capacités limitées posent question pour l'implantation de nouvelles activités ou le développement du tissu artisanal local.

Globalement, ces zones d'activité présentent également des besoins de modernisation et de mise en valeur : raccordement aux réseaux numériques, accessibilité modes doux, qualité environnementale et paysagère, optimisation des espaces de stationnement, etc.

1.1.9. Des activités économiques extérieures au tissu urbain

Le territoire comporte plusieurs sites d'activité économique dont l'implantation est contrainte par la nature de l'activité ou pour la gestion des risques. Il s'agit :

- Des bâtiments d'activité agricole et forestière, dont l'implantation se fait majoritairement en dehors des zones urbanisées. Certaines activités agricoles (notamment l'élevage) implantées à proximité des zones résidentielles peuvent contraindre l'urbanisation du fait de l'existence de périmètres d'éloignement sanitaires (réglementation ICPE) de 50 à 100 m ;
- Des carrières : la carrière de Sennecey-le-Grand a fait l'objet d'un plan de réaménagement il y a environ 10 ans et aucun projet de développement n'y est recensé actuellement ;
- Des aires d'autoroute comportant des activités marchandes (Saint-Ambreuil) ;

- Du dépôt Butagaz à Sennecey-le-Grand, classé SEVESO II avec risques d'incendies et/ou d'explosion, nécessitant la mise à l'écart de l'activité vis-à-vis des zones habitées et des autres zones d'activité. Le site est soumis à un Plan Particulier d'Intervention délimitant un périmètre d'éloignement à rayon de 340 m autour des bâtiments à risque.

1.1.10. Une consommation d'espace modérée pour l'activité économique

Entre 2003 et 2014, la Communauté de Communes a artificialisé près de 11 hectares d'espaces naturels, agricoles ou forestiers à destination d'activités économiques (hors bâti agricole), soit moins de 10% de la consommation foncière totale. Ces 11 hectares correspondent principalement à l'aménagement de la ZA de la Goutte à Sennecey-le-Grand et au remplissage de la ZA du Chemin Ferré. La consommation d'espace pour l'activité économique observée sur 10 ans s'élève ainsi en moyenne à 1 hectare par an. Pour autant, la densification des zones existantes représente un enjeu important pour le territoire en vue de limiter l'impact d'un développement économique mal maîtrisé.



ZA de la Croisette (Sennecey-le-Grand)

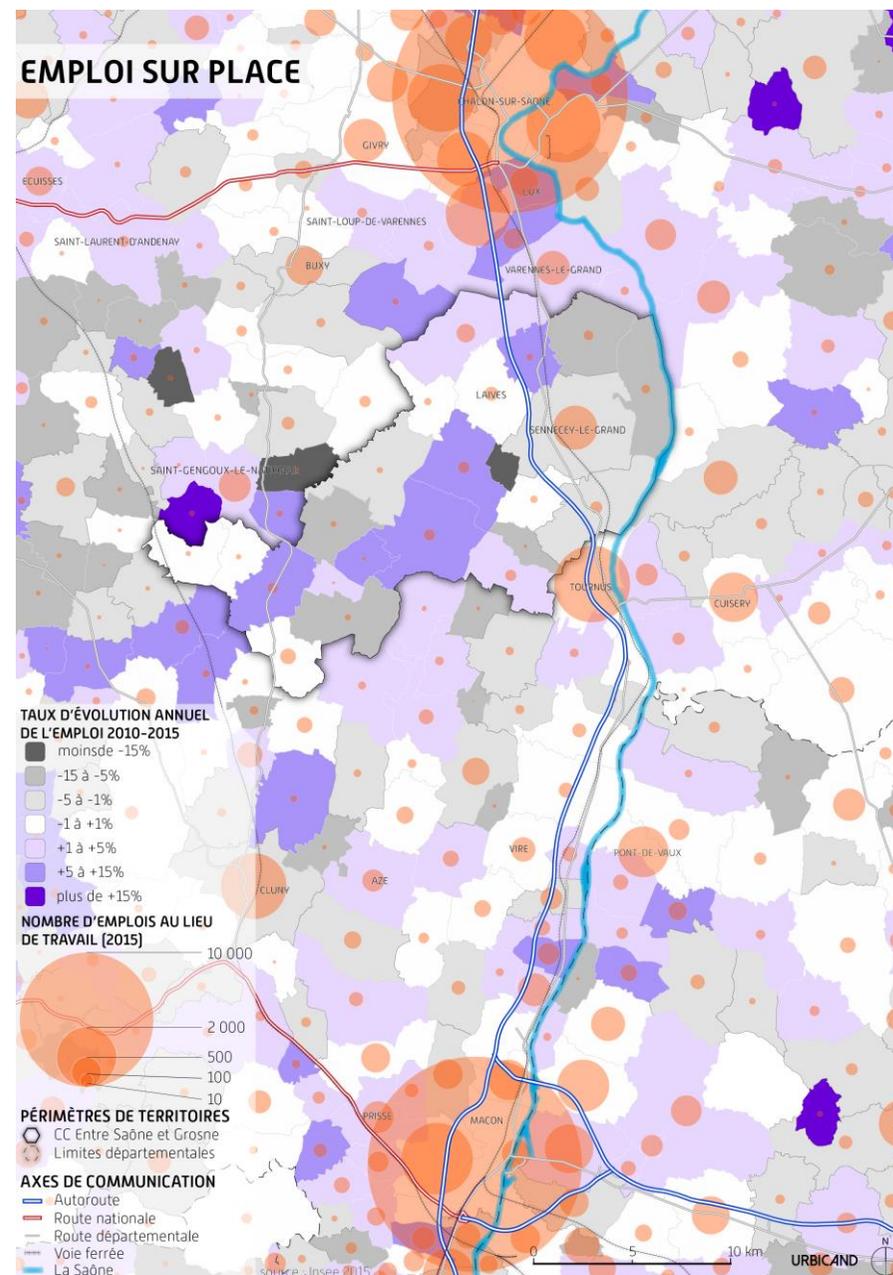
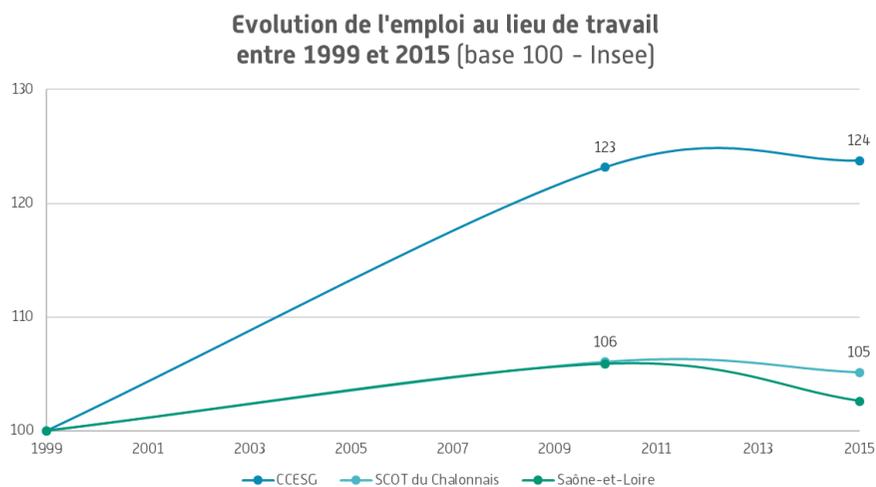
1.2. UNE ÉCONOMIE Tournée VERS LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE, LIÉE À L'ACCUEIL D'ACTIFS

1.2.1. Une croissance de l'emploi sur place qui se tarit

En 2015, la CC Entre Saône et Grosne totalise 2 272 emplois soit moins de 4% des emplois et 6,5% de la population du Pays du Chalonnais.

Le nombre d'emplois sur le territoire a toutefois augmenté fortement entre 1999 et 2010 avec la création de près de 430 emplois supplémentaires soit +23%, mais il stagne depuis cette date (+10 emplois entre 2010 et 2015).

Cette croissance a été bien supérieure à celle connue à l'échelle du SCOT et à celle du département, de l'ordre de +6% entre 1999 et 2010, puis subissant quant à eux une légère décroissance de l'emploi (respectivement -1% et -3%). Elle coïncide avec la forte croissance démographique de la période, avec la création en 2007 de la zone d'activité de La Goutte à Sennecey-le-Grand et l'implantation de plusieurs établissements d'importance sur le territoire: l'Association Départementale des Foyers d'Accueil pour Adultes Handicapés, l'ADMR de Sennecey-le-Grand, Grosne Entreprise, SNTBG, Trans Flandres Bourgogne, ... Le domaine de l'action sociale, de la santé et des services aux particuliers est en grande partie à l'origine de la création d'emplois sur la période, en réponse aux besoins des personnes s'installant sur le territoire.



1.2.2. Des emplois locaux liés à une forte activité présentielle

Près de 80% des emplois localisés sur le territoire relèvent des secteurs du commerce et des services.

Cette prépondérance de l'économie présentielle souligne ici encore la vocation du territoire en matière d'accueil de la population, avec 845 emplois relevant du secteur de l'action sociale, de la santé, de l'enseignement et de l'administration publique (soit 37% des emplois).

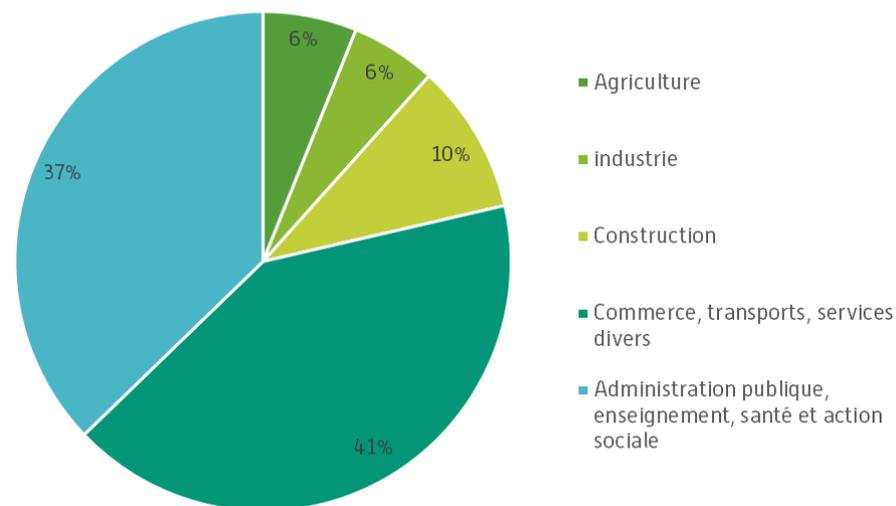
L'activité commerciale et les services divers (hébergement et restauration, activités immobilières, finances et assurances, ...) constituent la majeure partie des emplois (41% du total soit 941 emplois en 2015). Ils sont issus de la forte présence de petites cellules commerciales et de services au sein des linéaires commerciaux de Sennecey-le-Grand et de Cormatin, mais proviennent de plus des moyennes surfaces commerciales implantées sur la zone commerciale du Chemin Ferré.

Ces emplois sont par ailleurs liés à la présence de grands établissements de services à la personne : EHPAD, foyers d'accueil pour adultes handicapés, entreprises d'aide à domicile. Le secteur administratif est lui aussi bien représenté grâce à la présence de plusieurs établissements employeurs : Communauté de Communes, collège et écoles de Sennecey-le-Grand, ...

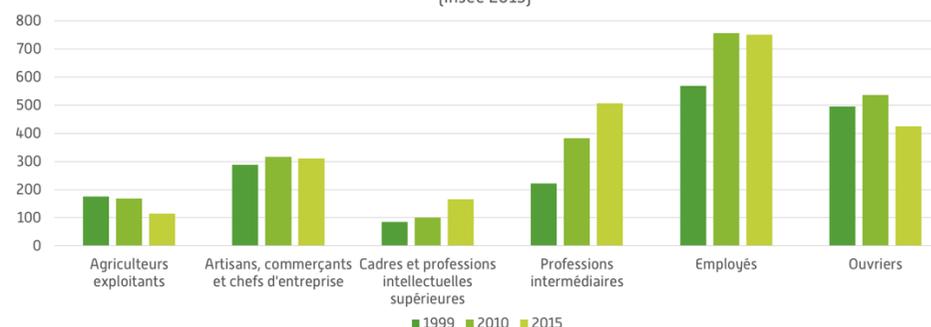
La construction regroupe 10% des emplois du territoire (6% des emplois seulement à l'échelle du Pays du Chalonnais) et démontre la dynamique immobilière sur le territoire, en matière de production de logements neufs et de rénovation de l'existant. Le réseau d'artisans de la construction implantés sur le territoire (cf. chapitre 1.1.4) témoigne du dynamisme de ce secteur malgré un volume de constructions neuves modéré ces dernières années.

La croissance du nombre d'emploi de statut employés, cadres et professions intermédiaires sur la période 1999-2015 témoigne de la forte croissance des activités présentielles sur le territoire.

Emplois par grands secteurs d'activité (Insee 2015)



Evolution des emplois selon leur catégorie socioprofessionnelle sur la CCESG entre 1999 et 2015 (Insee 2015)



1.2.3. Une économie productive fragile

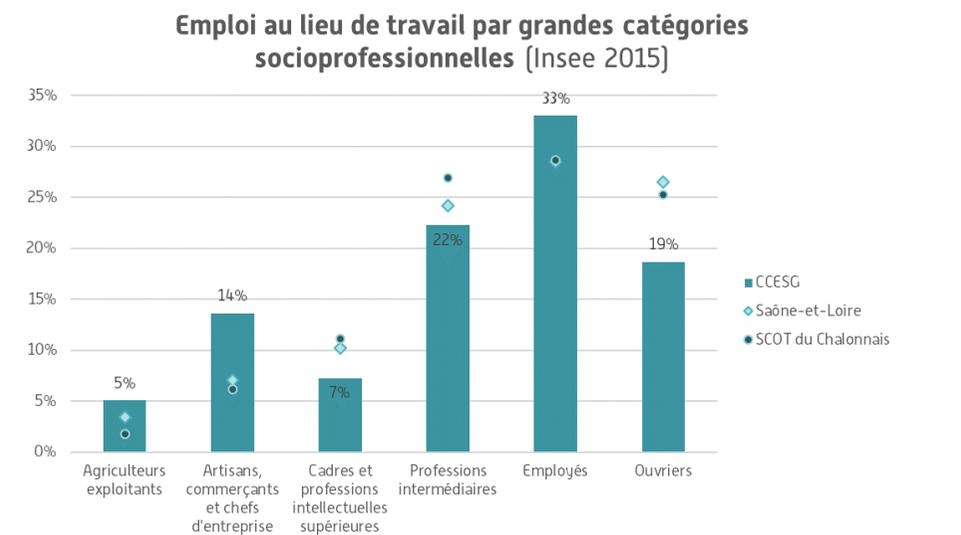
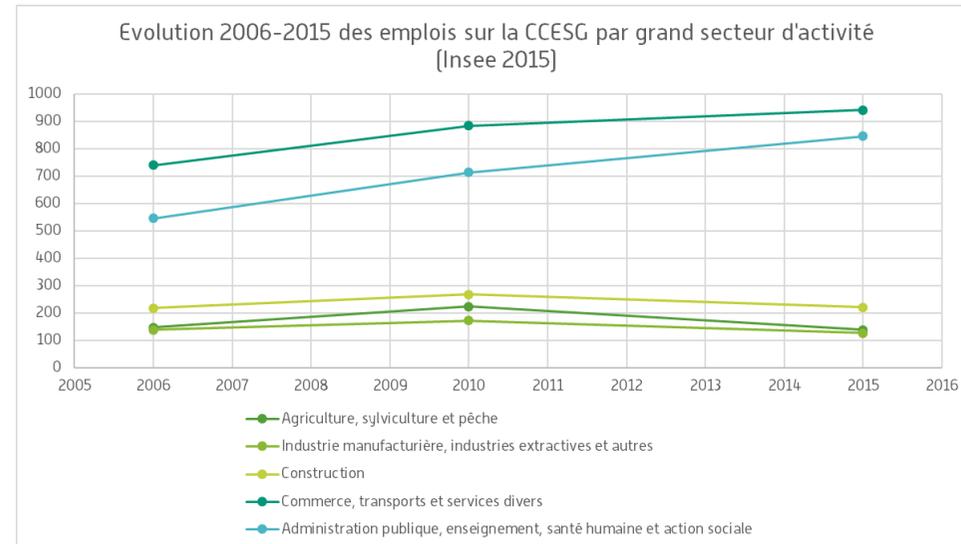
Le volume d’emplois liés à l’activité productive est assez réduit sur la Communauté de Communes, avec une perte d’emplois industrielle constatée à l’échelle SCOT sur fond de désindustrialisation à l’échelle nationale.

L’agriculture représente cependant 6% des emplois locaux, soit près de 140 emplois (une part supérieure à celle du département, de 5%, et surtout à celle du SCOT, de 3%). Le maintien d’une forte présence agricole sur le territoire tient d’une part du caractère préservé de l’espace rural mais également de la présence d’une production agricole à valeur ajoutée : viticulture AOC, viande et fromage charolais IGP, ...

L’emploi industriel est très peu présent sur le territoire, avec 126 emplois soit 6% du total (contre 16% à l’échelle du Pays) en raison du faible nombre d’établissements industriels sur le territoire, préférant une implantation au plus près des clusters régionaux et des bassins de main d’œuvre (agglomérations de Chalon et de Mâcon).

L’évolution des emplois par secteur d’activité entre 2006 et 2015 montre la fragilité de l’économie productive sur le territoire. Après la crise économique de 2008, les activités administratives, commerciales et de service ont cru alors qu’on constate un léger recul des emplois productifs. En particulier, les emplois du secteur agricole ont subi la restructuration des exploitations agricoles et le départ en retraite d’une partie des exploitants, avec pour résultat une perte de 85 emplois entre 2010 et 2015. L’industrie a quant à elle perdu près de 50 emplois sur la même période. A l’échelle du Pays du Chalonnais, on constate également un recul des emplois marchands dans le transport et l’entreposage malgré une situation géographique favorable (grands axes de communication).

Les catégories socioprofessionnelles des emplois du territoire reflètent ces grands équilibres, avec une surreprésentation des postes d’employés et de commerçants, artisans et chefs d’entreprises. A l’inverse, on observe une sous-représentation des postes d’ouvriers, de cadres et de professions intermédiaires qui eux sont retrouvés prioritairement au niveau des gros pôles d’emploi du département. Il existe ainsi un certain décalage entre les catégories d’emploi et les catégories socioprofessionnelles des actifs travaillant sur le territoire (cf. chapitre 1.2.6).



Répartition des emplois au lieu de travail par grandes catégories socio-professionnelles (Insee 2015)

	Emploi sur place 2015	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Cadres et professions intellectuelles supérieures		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Beaumont-sur-Grosne	45	5	11%	5	11%	10	22%	5	11%	15	33%	5	11%
Bissy-sous-Uxelles	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Boyer	96	5	5%	29	30%	5	5%	15	15%	25	26%	18	18%
Bresse-sur-Grosne	8	4	50%	4	50%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Champagny-sous-Uxelles	10	5	50%	0	0%	0	0%	0	0%	5	50%	0	0%
Chapaize	26	0	0%	5	20%	15	60%	5	20%	0	0%	0	0%
La Chapelle-de-Bragny	25	10	40%	0	0%	0	0%	5	20%	0	0%	10	40%
Cormatin	88	0	0%	15	17%	0	0%	29	33%	29	33%	15	17%
Curtil-sous-Burnand	25	0	0%	10	40%	0	0%	10	40%	0	0%	5	20%
Étrigny	78	5	6%	10	13%	0	0%	30	38%	10	13%	24	30%
Gigny-sur-Saône	70	15	21%	15	21%	20	29%	15	21%	5	7%	0	0%
Jugy	46	0	0%	4	9%	0	0%	0	0%	25	54%	17	37%
Laives	70	0	0%	15	21%	5	7%	25	36%	15	21%	10	14%
Lalheue	24	5	21%	0	0%	0	0%	5	21%	14	58%	0	0%
Malay	61	16	27%	16	27%	0	0%	10	17%	9	15%	9	15%
Mancey	65	10	15%	20	31%	5	8%	16	24%	10	15%	5	8%
Montceaux-Ragny	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Nanton	63	10	16%	15	24%	0	0%	13	21%	20	32%	5	8%
Saint-Ambreuil	191	0	0%	24	13%	25	13%	11	6%	98	52%	32	17%
Saint-Cyr	66	10	15%	5	8%	8	11%	20	30%	15	23%	9	13%
Savigny-sur-Grosne	26	10	40%	0	0%	0	0%	0	0%	5	20%	10	40%
Sennecey-le-Grand	1169	0	0%	108	9%	73	6%	292	25%	445	38%	251	21%
Vers	20	5	25%	10	50%	0	0%	0	0%	5	25%	0	0%
CCESG	2272	115	5%	310	14%	166	7%	506	22%	751	33%	425	19%
SCOT du Chalonnais	60893	1115	2%	3769	6%	6787	11%	16416	27%	17426	29%	15380	25%
Saône et Loire	211743	7245	3%	15038	7%	21626	10%	51289	24%	60363	29%	56183	27%

1.2.4. Un territoire abritant une population active importante...

En 2015, la population d'actifs en âge de travailler représente 5 234 habitants, soit 46% de la population de la Communauté de Communes.

Entre 1999 et 2015, la population active a gagné 775 individus, soit une augmentation de +17%. Il faut toutefois différencier deux périodes distinctes, le pic de croissance de la population active étant enregistré entre 1999 et 2010, tandis qu'entre 2010 et 2015 la population active suit une légère tendance à la baisse [atteignant -0,3% par an en moyenne]. Ce phénomène met en lumière l'impact du desserrement de l'agglomération chalonaise sur le territoire au début des années 2000, suivi depuis 2010 d'un vieillissement de la population locale et d'un renouvellement légèrement moins important des populations jeunes.

Statut de la population en âge de travailler (15 à 64 ans - Insee 2015)	Nb	Part de la population en âge de travailler
Population de 15 à 64 ans	6812	100%
Dont population active	5246	77%
<i>dont population active occupée</i>	4669	69%
<i>dont chômeurs</i>	577	8,5%
Dont inactifs	1566	23%
<i>dont étudiants</i>	488	7,2%
<i>dont retraités</i>	644	9,5%
<i>dont autres inactifs</i>	434	6,4%

Parmi la population en âge de travailler, 77% des individus sont actifs contre 23% d'inactifs, contre 25% à l'échelle du SCOT. La part d'étudiants est en effet légèrement moins élevée sur le territoire du fait de l'absence locale de structures d'enseignement supérieur, mais on observe également un nombre moins élevé « d'autres inactifs » [personnes en incapacité de travailler, hommes et femmes au foyer, etc.]. En revanche, les retraités sont un peu plus représentés sur le territoire qu'à l'échelle SCOT [respectivement 9,5% contre 8,5%].

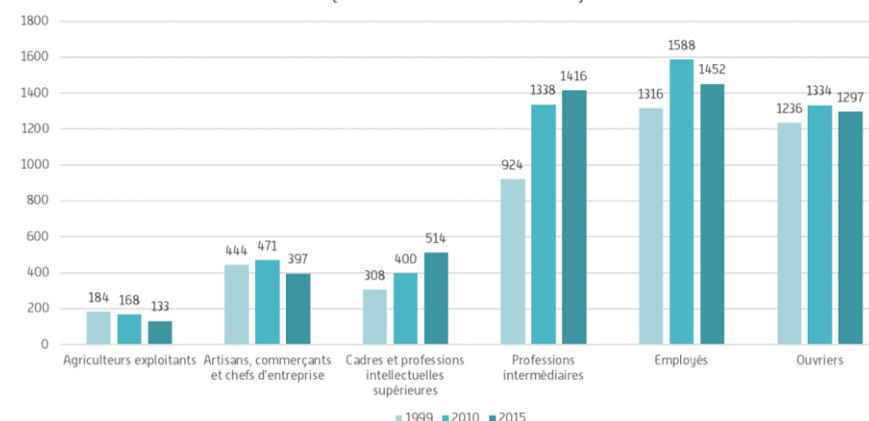
Le taux de chômeurs au sein de la population active s'élève à 8,5%, soit une part moins élevée qu'au sein du SCOT ou du département [respectivement 9,9% et 9,5%].

1.2.5. ... et attirant les cadres et les professions intermédiaires

En lien avec le desserrement du Grand Chalon, le profil socioprofessionnel de la population active a connu des évolutions notables entre 1999 et 2015 :

- La part des professions intermédiaires [emploi classés entre les cadres et les employés/ouvriers et une partie des titulaires de la fonction publique] a considérablement augmenté, gagnant près de 500 individus pour atteindre 1 416 actifs en 2015 (27% contre 25% des actifs du SCOT) ;
- La part de cadres et des actifs exerçant une profession intellectuelle supérieure a gagné 206 individus entre les deux dates, cette CSP représentant ainsi 514 personnes en 2015 [soit 10% des actifs]. Cette croissance est à lier à l'implantation des activités présentielle locales ;
- Les parts des employés et ouvriers ont augmenté de manière importante entre 1999 et 2010 (+370 actifs) mais ont connu une légère baisse d'effectifs après la crise [-173 actifs]. Ces deux catégories regroupent 53% de la population en 2015 contre 56% au niveau du SCOT ;
- La catégorie des agriculteurs exploitants a reculé de plus de 50 actifs mais reste importante sur le territoire avec 2,5% de la population soit 133 agriculteurs exploitants (contre 1,6% à l'échelle du SCOT) ;
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, bien représentés à l'échelle du territoire (7,6% de la population active en âge de travailler), ont toutefois connu une baisse de 11% par rapport à 1999 du fait de la crise économique de 2008, représentant aujourd'hui près de 400 actifs.

Évolution du profil socioprofessionnel des actifs de 15 à 64 ans entre 1999 et 2015 (CCESG - Source : Insee 2015)



Répartition des actifs en âge de travailler par grandes catégories socio-professionnelles (Insee 2015)

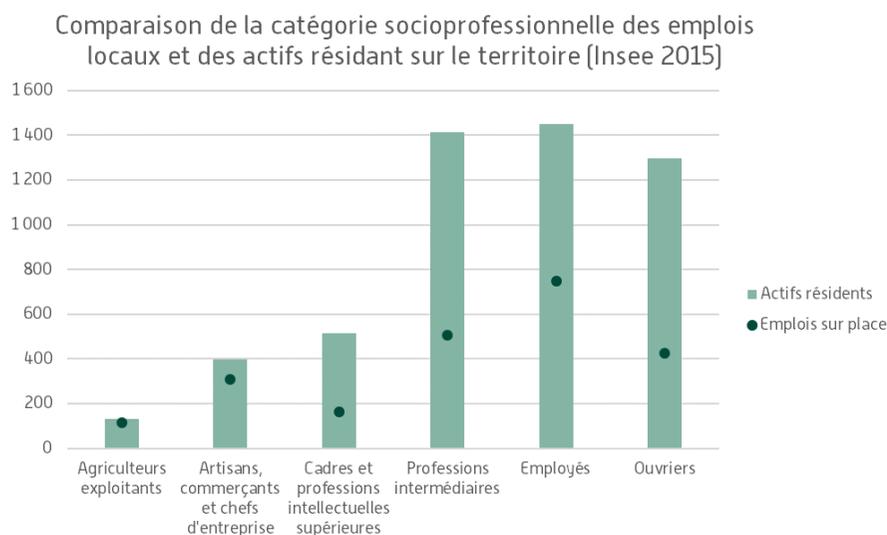
	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans en 2015	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Cadres et professions intellectuelles supérieures		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Beaumont-sur-Grosne	135	5	4%	15	11%	20	15%	25	19%	35	26%	35	26%
Bissy-sous-Uxelles	40	5	0%	5	0%	10	0%	10	0%	10	0%	0	0%
Boyer	290	5	2%	39	13%	34	12%	72	25%	58	20%	82	28%
Bresse-sur-Grosne	60	12	20%	4	7%	0	0%	32	53%	4	7%	8	13%
Champagny-sous-Uxelles	44	5	11%	5	11%	10	22%	10	22%	10	22%	5	11%
Chapaize	77	0	0%	5	7%	26	33%	31	40%	10	13%	5	7%
La Chapelle-de-Bragny	115	10	9%	15	13%	10	9%	45	39%	15	13%	15	13%
Cormatin	185	0	0%	15	8%	10	5%	35	19%	45	24%	75	41%
Curtil-sous-Burnand	65	0	0%	20	31%	10	15%	20	31%	10	15%	5	8%
Étrigny	232	5	2%	15	6%	0	0%	104	45%	49	21%	59	26%
Gigny-sur-Saône	278	20	7%	25	9%	45	16%	60	21%	85	30%	45	16%
Jugy	154	0	0%	4	3%	24	16%	49	32%	32	21%	44	29%
Laives	471	0	0%	24	5%	55	12%	151	32%	161	34%	75	16%
Lalheue	178	5	3%	10	6%	15	9%	76	43%	31	17%	41	23%
Malay	76	16	21%	16	21%	5	7%	22	29%	5	7%	11	14%
Mancey	194	10	5%	15	8%	35	18%	65	33%	40	21%	30	15%
Montceaux-Ragny	5	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	5	0%
Nanton	315	10	3%	15	5%	15	5%	70	22%	115	37%	85	27%
Saint-Ambreuil	220	0	0%	15	7%	20	9%	46	21%	72	33%	66	30%
Saint-Cyr	340	10	3%	20	6%	30	9%	115	34%	85	25%	80	24%
Savigny-sur-Grosne	67	5	8%	0	0%	5	8%	10	15%	31	46%	16	23%
Sennecey-le-Grand	1555	5	0%	90	6%	135	9%	335	22%	505	32%	480	31%
Vers	140	5	4%	25	18%	0	0%	35	25%	45	32%	30	21%
CCESG	5234	133	2,5%	397	7,6%	514	9,8%	1416	27,1%	1452	27,7%	1297	24,8%
SCOT du Chalonnais	68504	1125	2%	3902	6%	7522	11%	17005	25%	19818	29%	18441	27%
Saône et Loire	244088	7116	2,9%	15623	6,4%	22910	9,4%	55570	22,8%	70029	28,7%	70419	28,8%

1.2.6. Un rôle d'accueil des actifs travaillant à l'extérieur

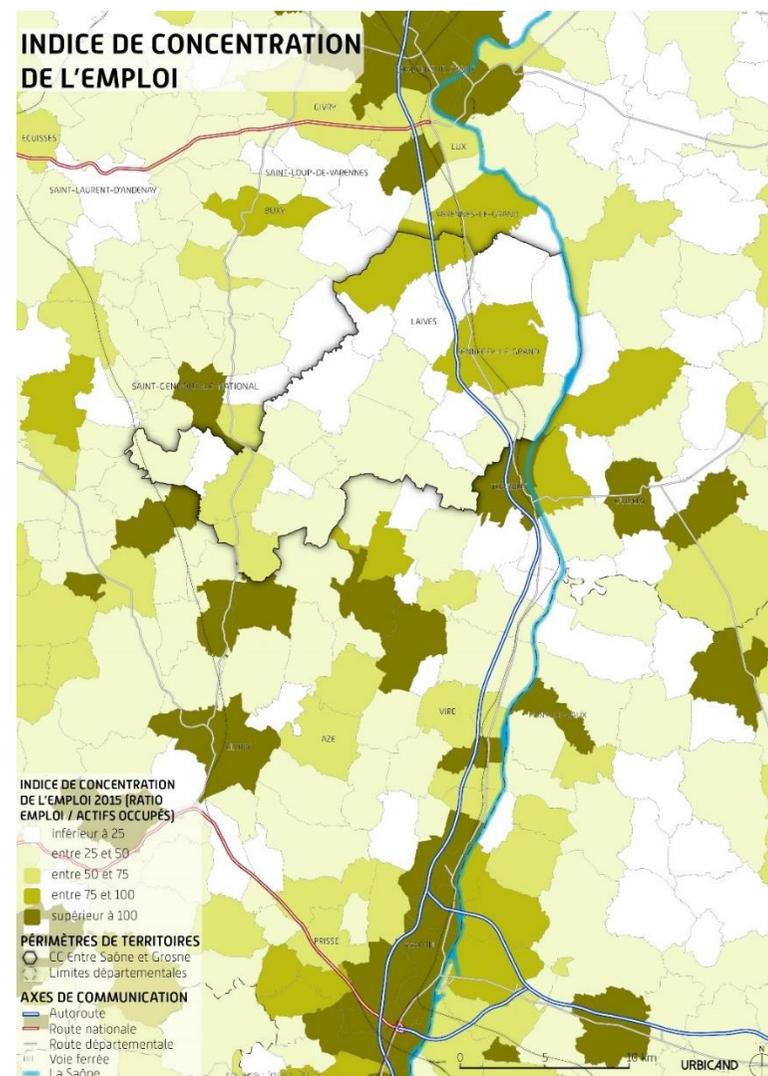
Moins d'un quart des actifs occupés habitent et travaillent au sein de la Communauté de Communes (environ 1 100 personnes soit 23% contre 32% sur le territoire du SCOT et 36% à l'échelle départementale), qui concentre donc assez faiblement l'emploi. Cette observation traduit la dépendance d'une partie des actifs résidents vis-à-vis des pôles d'emploi voisins.

Environ un tiers des actifs occupés résidant à Sennecey-le-Grand et à Cormatin travaillent dans leur commune de résidence du fait de leur nombre d'emplois plus important que dans les communes rurales, dans lesquelles seuls 20% des actifs occupés en moyenne travaillent et vivent dans la même commune. Les communes de première couronne autour de Sennecey-le-Grand arborent une vocation résidentielle affirmée (moins d'un emploi sur place pour 4 actifs occupés), s'étant développées par un double processus de périurbanisation : par desserrement d'actifs de Sennecey-le-Grand puis par desserrement d'actifs de Chalon-sur-Saône.

La comparaison de la catégorie socioprofessionnelle des actifs résidents et des emplois sur place reflète le profil des actifs qui travaillent à l'extérieur du territoire. Il s'agit principalement d'employés et d'ouvriers, mais également de beaucoup de cadres et d'actifs exerçant une profession intermédiaire au niveau des pôles chalonnais ou mâconnais, ou au sein de polarités d'emploi secondaires à proximité (à l'exemple de Massilly, Cluny, Saint-Gengoux, ...).



L'indice de concentration de l'emploi met en évidence les communes qui concentrent l'emploi et attirent la population d'actif sur des bassins de vie élargis. Il s'agit principalement des pôles urbains majeurs : Chalon, Mâcon, mais également des polarités secondaires (Tournus, Cluny, Sennecey, ...) et de communes pouvant comporter peu d'actifs sur place mais une ou plusieurs entreprises employeuses : Massilly (conserverie), Lugny (cave de Lugny), ...



1.3. ACTIVITÉS AGRICOLES & FORESTIÈRES

1.3.1. Un secteur clé à maintenir et à valoriser

Cette partie est développée avec plus de précisions dans le diagnostic agricole.

Le territoire possède une activité agricole marquée et à valeur ajoutée notable, du fait de la présence d'un grand nombre de productions ciblées par des labels de qualité (AOC/AOP/IGP). Les productions agricoles se caractérisent majoritairement par la polyculture et l'élevage : bovin (viande), ovin et caprin (fromage).

La présence historique de la vigne sur le territoire se traduit par une activité viticole encore présente aujourd'hui, et qui tend à se redynamiser dans certaines communes via le replantage en vignes de certaines parcelles AOC dont l'exploitation avait été abandonnée par le passé. Il existe encore aujourd'hui un fort potentiel de développement de la vigne du fait de nombreuses surfaces classées restant non plantées à l'heure actuelle.

Toutefois, il est à noter le déménagement de la Cave des Vignerons de Mancey sur Tournus, responsable conjointement d'une perte d'emplois conséquente (entre 10 et 20 salariés) au sein du secteur agricole.

En termes d'emplois, le secteur agricole représente une part non négligeable à l'échelle (6% de l'emploi local contre 3% à l'échelle du SCOT et 1% à l'échelle nationale), malgré une baisse importante de l'emploi agricole perçu au cours des années 2010 (-85 emplois entre 2010 et 2015). Cette diminution du nombre d'emplois affiliés à l'activité agricole pourra s'accroître dans les années à venir du fait :

- D'une diminution du nombre d'exploitations agricoles,
- D'un agrandissement de la taille des exploitations lié à la recherche de gain de productivité,
- Du non remplacement des exploitants partant en retraite.

La reprise des exploitations agricoles se complexifie par des capacités d'investissement qui reculent et une taille des exploitations en augmentation qui demandent dès lors des investissements techniques et financiers plus conséquents.

1.3.2. Des enjeux d'amélioration des déplacements agricoles et forestiers

Le bon fonctionnement des activités agricoles et forestières dépend en partie des conditions de circulation liés à l'exploitation de la ressource. Les enjeux de déplacement concernent notamment :

- Pour l'activité agricole : le déplacement des cheptels, l'accès aux parcelles exploitées, la traversée de bourgs et de villages par les engins agricoles, l'accessibilité des silos, coopératives, méthaniseurs... l'identification des chemins ruraux est une idée à exploiter afin d'éviter, lorsque cela est possible, les traversées de bourgs et de villages. Aussi, à l'inverse il existe un enjeu de sécurisation des déplacements pour les autres usagers,
- Pour l'activité forestière : accès aux parcelles boisées, chargement des grumes, possibilités de retournement et d'insertion sur les axes de communication, traversées de bourgs et de villages par les grumiers, accessibilité des sites de transformation, ...

1.3.3. Des besoins d'aménagement pour les bâtiments liés à l'activité agricole et forestière

Les enjeux ici sont :

- Anticiper les besoins d'implantation/de développement de bâtiments liés à l'activité agricole et forestière,
- Prendre en compte les besoins liés au développement des circuits courts sur le territoire : bâtiment de transformation, vente directe, lieux de vente partagés, cuisine centrale, méthaniseur...

1.4. UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE À FORT POTENTIEL

1.4.1. Un département à l'attractivité touristique affirmée

La Saône-et-Loire est la première destination touristique de la région Bourgogne-Franche-Comté en termes de nombre de nuitées françaises (source : Destination Saône-et-Loire), et possède plus de 29 000 lits touristiques répartis dans 1325 établissements auxquels s'ajoutent 113 350 lits répartis dans plus de 22 600 résidences secondaires.

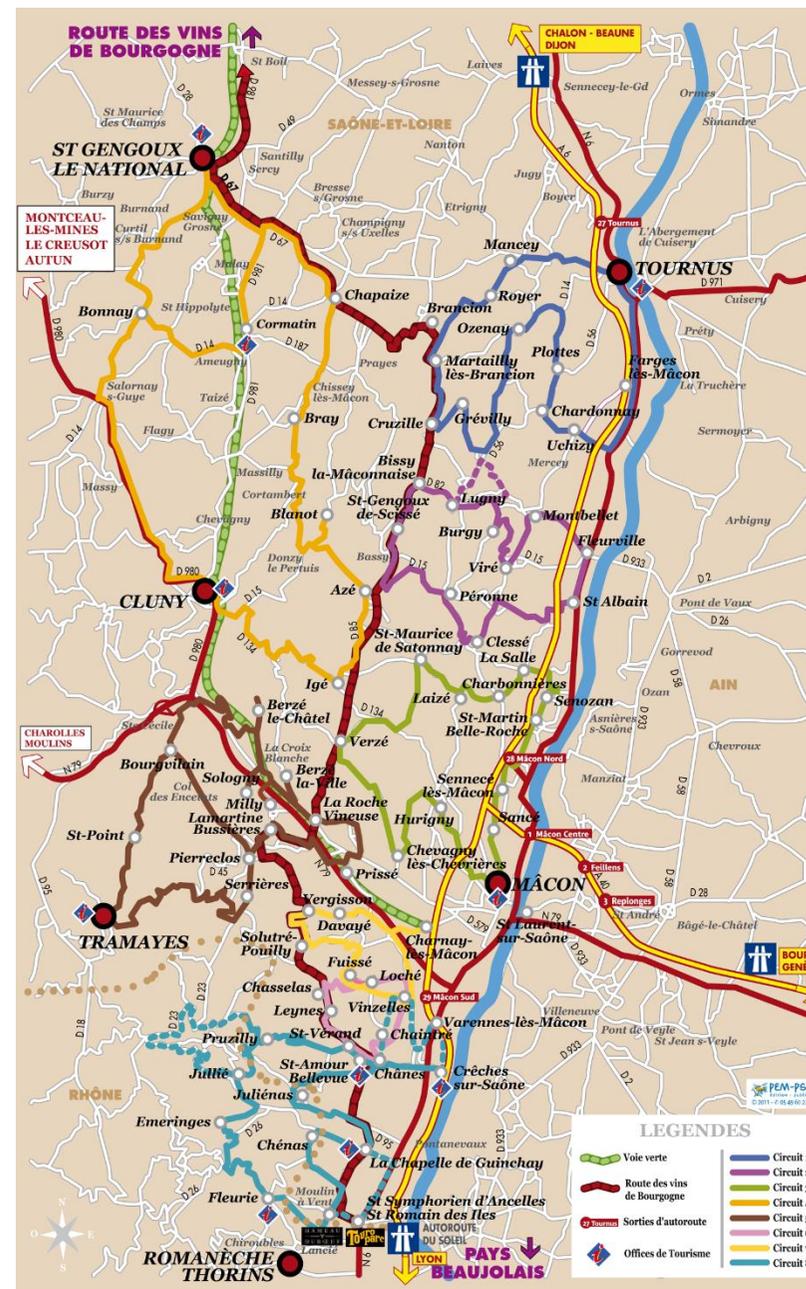
Plusieurs grands itinéraires de randonnée ou cyclables d'échelle régionale voire nationale traversent le territoire :

- Le GR76A, dont l'itinéraire longe le territoire par le nord depuis Buxy pour arriver à Sennecey-le-Grand puis bifurque au sud vers Martailly-les-Brancions ;
- Le GR76D, traversant la partie ouest du territoire en reliant Chagny à Cluny et le GR76B, reliant Tournus au Mont-Saint-Vincent, et traversant notamment Malay et Chapaize ;
- La Voie Verte reliant Chalon-sur-Saône à Cluny, passant par Cormatin.

Fort d'un passé vitivinicole important, le territoire s'inscrit aussi dans les circuits de la Route des Vins de Bourgogne dont plusieurs circuits traversent la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne. L'activité viticole en reprise laisse entrevoir des possibilités de développement de l'œnotourisme sur le secteur.

La Saône qui borde le territoire à l'Est est également vectrice de dynamisme touristique avec en particulier une activité de plaisance fluviale dont le trafic a cru de 10% par rapport à 2016 (3 771 bateaux comptabilisés à l'écluse d'Ormes en 2015). La présence de haltes fluviales à Boyer et à Gigny-sur-Saône couplée à l'existence d'une offre d'hébergement touristique diversifiée (campings de qualité, gîtes ruraux, ...) représente un potentiel important pour le développement touristique local.

En périphérie du territoire, certains sites touristiques d'envergure génèrent également des dynamiques touristiques se répercutant sur la Communauté de Communes. C'est notamment le cas de l'abbaye Saint-Philibert à Tournus (200 000 visiteurs par an) ou de la communauté œcuménique de Taizé (100 000 visiteurs par an), qui peuvent engendrer des séjours sur le territoire.



1.4.2. Une économie touristique départementale en développement

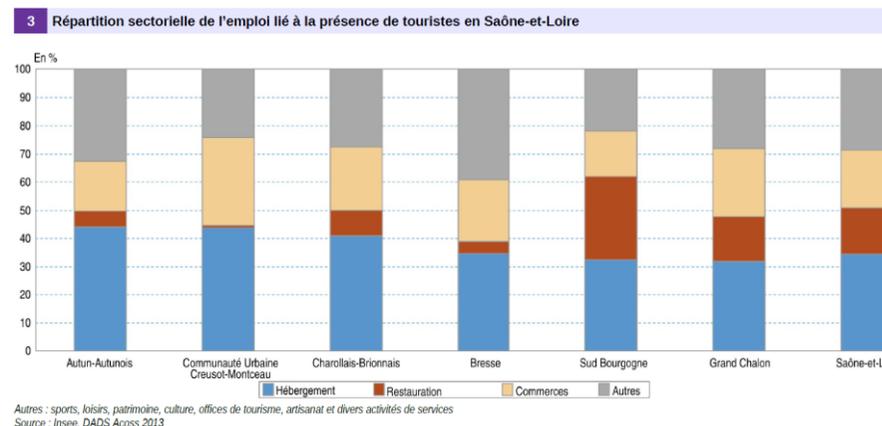
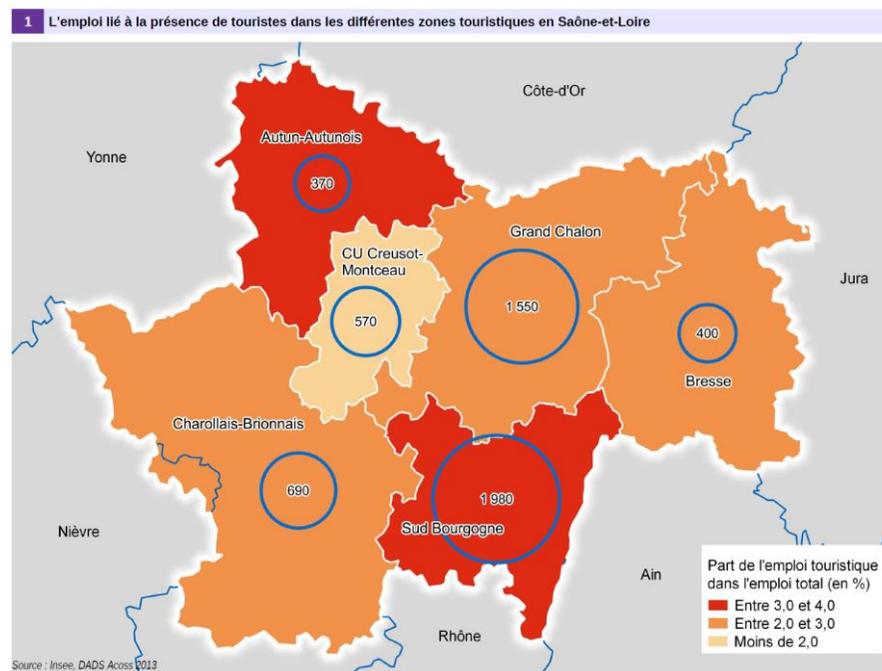
Le contexte touristique de la Saône et Loire est plutôt favorable, puisque le département connaissant une augmentation conséquente du nombre de nuitées entre 2013 et 2017 (+12% environ, pour 2 150 000 nuitées en 2017). Cette croissance est générée aussi bien par des touristes français qu'étrangers. Les établissements hôteliers sont ainsi majoritairement fréquentés par des touristes belges, les campings par des Hollandais, et les gîtes ruraux par des Français d'Île-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche-Comté.

La durée moyenne de séjour s'élève à 1,35 jours en hôtellerie, 2,42 jours en camping et de 7,65 jours dans les gîtes ruraux [source : Destination Saône et Loire 2018].

En 2013, la fréquentation touristique en Saône-et-Loire génère en moyenne 5 560 emplois dans le département [jusqu'à 7 200 emplois en août et au minimum 4 290 en janvier], soit 2,8% de l'emploi départemental. La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne se situe entre les zones touristiques du Grand Chalon et Sud-Bourgogne, où les emplois liés au tourisme relèvent du commerce et de la restauration plus qu'ailleurs dans le département [source : Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté n°6 – Octobre 2017 « L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté »].

Le Pays du Chalonnais affiche une sous-représentation des activités d'hébergement et de restauration vis-à-vis de l'échelle régionale. La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, du fait de son accessibilité et de son cadre de vie, dispose à ce titre d'un potentiel de développement de son économie touristique, à valoriser au travers du projet d'aménagement et de développement durables.

Le développement du e-commerce dans le secteur du tourisme représente également une opportunité pour le territoire, qui actuellement ne dispose pas de centrale de réservation dédiée aux activités touristiques du territoire. La structuration et la mise en valeur à grande échelle de l'offre touristique existant sur le territoire est ainsi un enjeu à saisir.



1.4.3. Des accroches touristiques locales à mettre en valeur

À la fois ouvert sur la plaine de Saône et s'étirant vers le cœur de l'espace rural via les vallées de la Grosne, du Grison et de la Natouze, le territoire offre une accroche touristique depuis les axes de communication majeurs. À mi-distance entre les grandes agglomérations (Dijon-Lyon, Paris-Marseille, ...), il dispose notamment d'un potentiel important pour les courts séjours (en étape sur des trajets plus longs). Il existe deux Offices de Tourisme intercommunaux sur le territoire pour l'information des touristes, le principal basé à Sennecey-le-Grand, complété à Cormatin par une antenne fermée pendant la basse saison.

Le territoire possède en son sein plusieurs sites touristiques exerçant une attractivité à une échelle supra-locale, en particulier le château de Cormatin, qui a attiré près de 55 000 visiteurs en 2017; l'église Saint-Martin de Laives dont la fréquentation annuelle est d'environ 2 500-3 000 visiteurs [source : association Les Amis de Saint-Martin de Laives]; le musée SAS de Sennecey-le-Grand, ...



Château de Cormatin

5 communes du territoire sont couvertes par le label Pays d'Art et d'Histoire (PAH). Il s'agit de Cormatin, Chapaize, Bissy-sous-Uxelles, Malay, Savigny-sur-Grosne, et de Curtil-sous-Burnand. La mission des villes couvertes par le label est de :

- sensibiliser les acteurs du territoire (habitants et professionnels) à la qualité architecturale, urbaine et paysagère et initier le jeune public ;
- présenter le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale des constructions ;
- offrir des visites menées par des guides-conférenciers et contribuer au développement économique par la valorisation du terroir et de ses activités.

La richesse locale du patrimoine bâti et environnemental (châteaux, églises, points d'eau aménagés, ...) est propice au développement touristique du territoire, et un grand nombre de randonnées balisées permettent déjà la découverte du territoire (PDIPR, ballades vertes, itinéraires communaux, ...).

La Communauté de Communes affiche toutefois des enjeux de développement et de mise en valeur de la vigne et des équipements qui y sont liés. La récente délocalisation

de la cave coopérative de Mancey sur Tournus ne favorise pas le développement local de l'œnotourisme, mais quelques domaines permettent la dégustation sur le territoire (à l'exemple du Château de Bresse-sur-Grosne). La préservation du petit patrimoine lié à la vigne et au vin (cadoles, pressoirs, ...) est un enjeu à prendre en compte, notamment du fait de la présence de plusieurs cadoles au sein de certaines communes.

1.4.4. Des événements culturels qui renforcent l'attractivité touristique du territoire

Plusieurs scènes et événements culturels sont recensés sur le territoire, notamment :

- Le festival Guitares en Cormatinois, en été à Cormatin ;
- Le Festiv'Art au Théâtre de Verduze de Montceaux-Ragny, durant l'été ;
- La saison culturelle organisée par Chapaize Culture, proposant concerts et animations d'avril à septembre ;
- L'espace événementiel Greuze Folies à Boyer organisant régulièrement des repas dansants, spectacles de cabaret, ... ;
- La Nuit du Cinéma organisée à Nanton par l'Amicale des Nantonnais ;
- L'accueil chaque année d'une compagnie de cirque à Cormatin.

Ces événements intervenant de manière ponctuelle au cours de l'année, les besoins d'aménagement pour leur bon fonctionnement sont modérés. L'identification d'espaces de stationnement permanents ou temporaires pour les différents modes de transport (bus, voitures, motos, camping-cars, vélos, ...) est cependant un enjeu à anticiper pour limiter les conflits d'usage en ces périodes.

1.4.5. Une offre d'hébergement rural parfois saturée

L'offre d'hébergement touristique est bien développée sur le territoire, avec cependant une représentation assez contrastée des différents types d'hébergement :

- Les hôtels, dont la fréquentation est plutôt favorable aux très courts séjours (1 à 2 nuitées), ne sont qu'au nombre de quatre sur le territoire
 - o le Clos des Tourelles à Sennecey-le-Grand (11 lits) ;
 - o les Blés d'Or à Cormatin (13 lits) ;
 - o l'Auberge du Centre à Laives (9 lits) ;
 - o l'Hôtel-Restaurant de la Place à Malay (30 lits)
- 5 campings sont recensés au sein de la Communauté de Communes :
 - o le camping 5 étoiles de Gigny-sur-Saône (120 emplacements, 5 mobil-homes et 3 gîtes) ;
 - o le camping 3 étoiles de Laives (80 emplacement) ;
 - o le camping 3 étoiles de Cormatin (50 emplacements et 10 places en chalets), nécessitant une remise aux normes ;
 - o le camping 2 étoiles de Savigny-sur-Grosne (80 emplacements) ;
 - o l'aire naturelle de camping d'Etrigny, dont la gestion est privée (25 emplacements).
 - o Sennecey-le-Grand met à disposition des touristes une borne camping-car sur l'aire de repos, au niveau de la place de l'Église.
- Une quinzaine de gîtes proposent des chambres d'hôtes (notamment à Bresse-sur-Grosne, La Chapelle-de-Bragny, Laives, Saint-Ambreuil, Boyer, Gigny-sur-Saône, Jugy, ...) ;
- On dénombre enfin une vingtaine de gîtes ruraux répartis sur le territoire et en particulier dans les communes des vallées de la Grosne et du Grison.

Seuls les établissements hôteliers et les campings sont sensiblement créateurs d'emploi. Ce sont généralement des petites structures d'un ou deux employés, bien que certaines de ces entreprises emploient plus de 3 salariés (hôtels de Cormatin et de Malay) voire jusqu'à une dizaine (domaine de l'Épervière à Gigny-sur-Saône). Le faible nombre d'hôtels sur le territoire laisse entrevoir des enjeux de développement de l'offre hôtelière, pour garantir des capacités d'accueil sur des courts séjours. La localisation stratégique du territoire sur les grands axes de communication semble par ailleurs favorable aux arrêts « étapes » sur des trajets longs.

La forte fréquentation des campings en saison estivale entraîne selon les élus une saturation régulière de l'offre d'hôtellerie de plein-air, qui mériterait une analyse de ses opportunités de développement. Le territoire ne propose en outre aucune offre d'hébergement insolite malgré un projet en cours d'élaboration sur la commune de Nanton.

1.4.6. Des restaurants à mettre en valeur

Le territoire est maillé d'une douzaine de restaurants, dont la nature est diversifiée, pour un minimum de 635 places en salle et environ 260 places en terrasse [source Insee 2019].

Malgré l'importance de son bourg, Sennecey-le-Grand dispose uniquement de deux cafés-restaurants, d'une pizzeria et d'un petit établissement de restauration rapide. Par contre, l'offre est plus développée en milieu rural, Chapaize et Cormatin disposent notamment de quelques restaurants proposant des plats faits-maison et valorisant la production locale.

Ces restaurants peuvent jouer un rôle d'étape sur le trajet de grands itinéraires de randonnée :

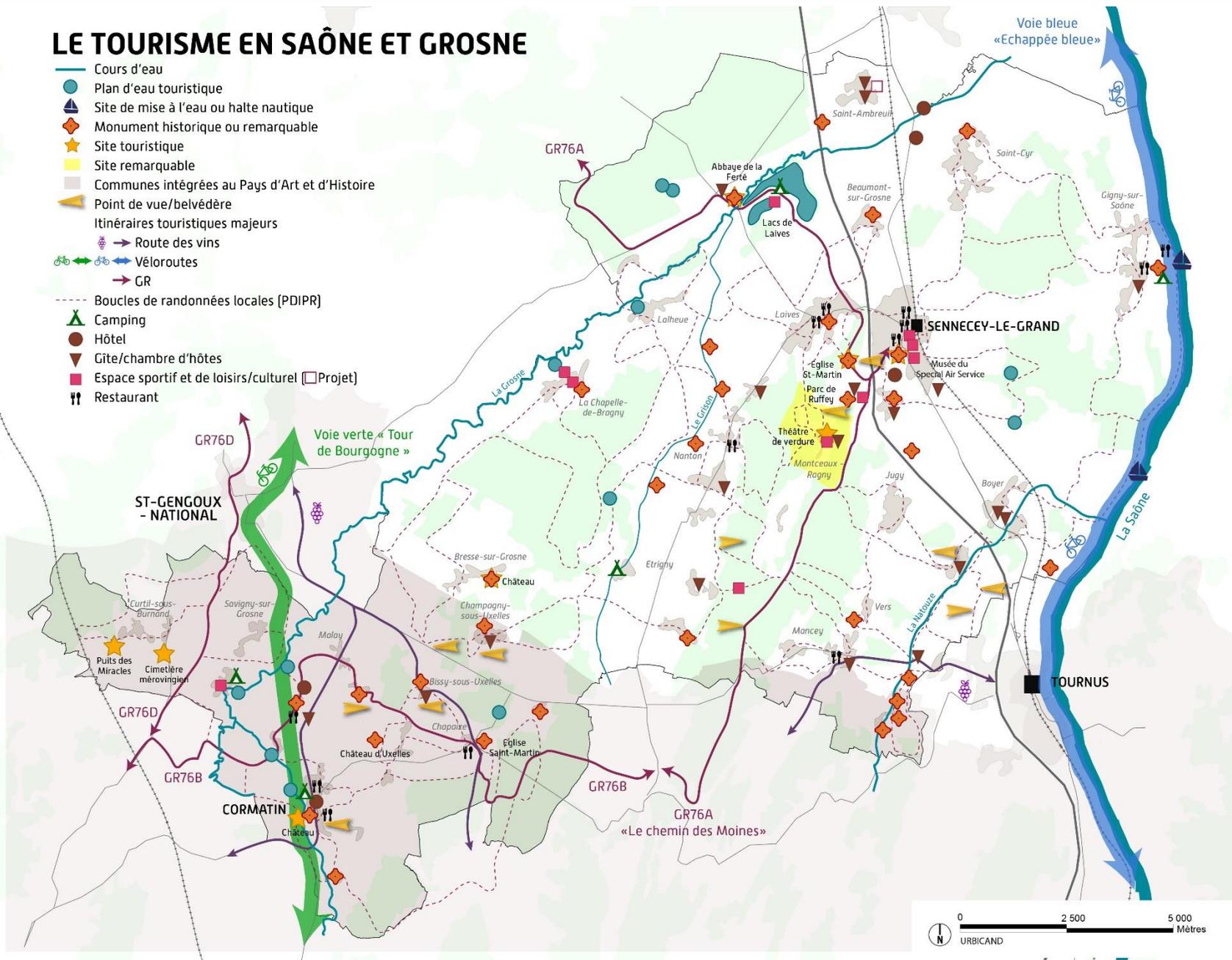
- GR76A (Chemin des Moines) : Sennecey-le-Grand, Laives, Nanton ;
- GR76B : Malay, Chapaize ;
- Route des Vins : Malay, Cormatin, Chapaize, Mancey ;
- Voie Bleue de la Saône : Gigny-sur-Saône ;
- Voie Verte de Buxy à Cluny : Malay, Cormatin.

Ces restaurants mériteraient parfois une meilleure signalétique, notamment depuis les grandes itinérances, pour améliorer leur visibilité et leur fréquentation.

L'absence locale de restaurant gastronomique peut par ailleurs faire défaut à l'offre touristique, dans un contexte viticole marqué et sur un territoire dont la production agricole pourrait-être valorisée localement.

LE TOURISME EN SAÔNE ET GROSNE

-  Cours d'eau
-  Plan d'eau touristique
-  Site de mise à l'eau ou halte nautique
-  Monument historique ou remarquable
-  Site touristique
-  Site remarquable
-  Communes intégrées au Pays d'Art et d'Histoire
-  Point de vue/belvédère
-  Itinéraires touristiques majeurs
-  Route des vins
-  Véloroutes
-  GR
-  Boucles de randonnées locales (PDIPR)
-  Camping
-  Hôtel
-  Gîte/chambre d'hôtes
-  Espace sportif et de loisirs/culturel
-  Projet
-  Restaurant



1.5. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Une économie polarisée par des bassins d'emploi extérieurs

La Communauté de Communes se situe entre deux pôles économiques majeurs, Chalon-sur-Saône (31 000 emplois) et Mâcon (25 500 emplois), qui concentrent les principales industries et de services du département. Elle s'insère au sud de l'aire d'influence de l'agglomération Chalonnaise et accueille en grande partie des actifs travaillant dans les grands pôles urbains voisins. Ainsi, environ 70% de la population active occupée exerce une activité professionnelle en dehors du territoire.

L'économie du territoire concentre peu d'emplois, comportant environ 2 275 emplois, soit moins de 4% des emplois du Pays du Chalonnais. Ces emplois sont majoritairement concentrés à Sennecey-le-Grand qui abrite la plupart des établissements économiques. La part d'inactifs y est assez faible comparativement aux territoires voisins, même si l'on constate une progression du nombre de retraités vivant sur le territoire et un taux de chômage atteignant 8%.

Un dynamisme économique relatif

Malgré la crise économique de 2008, on observe une stabilité du nombre d'emplois sur le territoire et le nombre d'actifs y résidant évolue positivement, le nombre augmentant de +17% entre 1999 et 2015. Ces évolutions s'expliquent notamment par le développement conséquent de PME liées à l'accueil de populations sur cette période, dans les domaines de l'action sociale (ADFAAH, ADMR de Sennecey-le-Grand, ...), de la construction (Grosne Entreprise), et du transport (SNTBG), avec en parallèle le développement de petites activités liées aux services à la personne et aux services aux entreprises. En revanche, le nombre de commerçants a subi un recul sensible après la crise économique, de même que celui des agriculteurs qui font notamment face aux évolutions des pratiques agricoles.

Bien que les emplois du territoire soient majoritairement pourvus par des résidents du territoire, il existe ainsi un décalage entre les catégories socio-professionnelles des actifs résidents et de l'offre d'emplois locale. Beaucoup de déplacements domicile-travail dépassent par conséquent le cadre de la Communauté de Commune, avec d'importants enjeux d'accessibilité et de gestion des flux motorisés.

ENJEUX

- Maintenir l'attractivité du territoire et les dynamiques résidentielles
- Organiser l'accueil des populations sur le territoire, en prenant en compte les besoins des différentes populations actives
- Optimiser les déplacements domicile-travail et garantir une bonne accessibilité aux grands axes de communication

Une économie présentielle contribuant à l'attractivité du territoire

La croissance démographique observée sur le territoire, en réponse au desserrement de l'agglomération chalonnaise, s'est accompagnée d'une croissance des emplois liés à l'accueil de populations sur le territoire. 88% des emplois locaux appartiennent à la sphère présentielle de l'économie : services aux particuliers, commerce, administration publique, enseignement, santé, action sociale et construction. Cette forte spécialisation traduit la dépendance du territoire aux pôles d'emplois voisins, dont il accueille les actifs.

Le secteur de la construction a ainsi pu conserver son dynamisme et se maintenir malgré la crise économique, traduisant un tissu artisanal solide et des installations sur le territoire qui perdurent (réhabilitation de logements et construction neuve).

Le secteur industriel est très en retrait localement (126 emplois en 2015), mais il existe sur le territoire quelques entreprises industrielles liées au secteur de la métallurgie : SNDCE, FDI, ... et la filière bois s'organise autour de la menuiserie et de la papeterie. L'exploitation des carrières et la production d'énergies sur le territoire, en développement, sont par ailleurs des activités peu pourvoyeuses d'emplois.

Quelques entreprises de transport-logistique sont implantées à Sennecey-le-Grand (Multilox, SNTBG, Trans Flandres Bourgogne), profitant de l'accessibilité routière du territoire. Toutefois, la localisation du territoire n'est pas optimale pour ces activités en raison de l'éloignement des grands sites industriels qui préfèrent se rapprocher des pôles majeurs (Chalon, Mâcon).

ENJEUX

- Maintenir le maillage de services et de commerces de proximité, indispensables à l'accueil des populations et à l'emploi sur place
- Développer les ressources économiques locales
- Diversifier les secteurs de développement économique

Desserte numérique

ENJEUX

- Poursuivre l'aménagement et l'accessibilité numérique du territoire, enjeu pour le bon fonctionnement des activités économiques et le développement de nouvelles formes de travail en milieu rural : télétravail, coworking...
- Achever dans les délais le développement du haut débit HTTP

Une offre commerciale de proximité à maintenir

La densité commerciale observée sur la Communauté de Communes se place en seconde place après l'agglomération Chalonnaise au sein du Pays. Cette concentration de l'offre commerciale est en partie due à la présence de moyennes surfaces alimentaires (Auchan, Netto) et spécialisées (Weldom) complémentaires à l'offre des pôles voisins. S'ajoute à cette offre un ensemble de commerces de proximité bien développé, notamment sur Sennecey-le-Grand et Cormatin, qui jouent un rôle de polarité auprès de leurs communes périphériques.

Toutefois, la vacance des petites cellules commerciales visibles sur Sennecey-le-Grand et Cormatin laissent entrevoir des enjeux de maîtrise de la concurrence avec les moyennes surfaces voisines et d'amélioration des conditions d'accueil au niveau de ces linéaires commerciaux majeurs.

Les communes rurales bénéficient encore aujourd'hui d'un maillage en commerces et services de proximité (restaurant, coiffeur, épicerie, ...), qu'il sera indispensable de maintenir et de valoriser (Chapaize, Laives, Mancey, ...).

ENJEUX

- Maintenir les centralités urbaines et commerciales des bourgs-centres de la Communauté de Communes (Sennecey-le-Grand et Cormatin)
- Maîtriser et spécifier la nature du développement commercial en périphérie
- Favoriser la mixité fonctionnelle des tissus urbains
- Repérer et protéger les linéaires commerciaux des pôles

Des besoins d'aménagement à anticiper

Plus de 70% des établissements marchands non agricoles de la CCESG sont de petites entreprises non employeuses. Ces entreprises (majoritairement de services) n'expriment pas de besoins spécifiques en matière de locaux d'activité et s'intègrent facilement dans le tissu urbain et villes et des villages.

Cependant, il existe un enjeu de développement de l'immobilier d'entreprises pour accompagner le développement des entreprises locales, en particulier pour l'artisanat et l'autoentreprise : salles de réunions, espaces de ressources mutualisés, fablabs, espaces de coworking, ...). L'hôtel d'entreprises qui verra le jour dans la ZAE Echo Parc répondra en partie à cette demande.

Pour l'accueil des activités économiques affichant des besoins fonciers plus conséquents, le territoire développe ses zones d'activité économique :

- La zone Echo Parc, qui mobilise une partie de l'enveloppe foncière attribuée par le SCOT pour l'activité économique ;
- La ZA de la Croisette avec des capacités d'accueil limitées.

Il existe cependant des capacités de densification des zones d'activité existantes qui nécessiteront l'instauration d'un dialogue avec les propriétaires fonciers, à des fins d'optimisation des capacités d'accueil des entreprises. D'autre part, les petites zones artisanales identifiées en milieu rural présentent pour la plupart des besoins d'aménagement pour répondre aux besoins actuels des entreprises : accessibilité, desserte numérique, intégration paysagère et qualité environnementale, ...

ENJEUX

- Recentrer le développement économique sur les pôles d'équilibre et de proximité, pour optimiser les investissements et se rapprocher des bassins de main d'œuvre
- Favoriser le renouvellement et la densification des zones d'activité économique existantes
- Définir des critères de qualité pour l'aménagement économiques
- Développer l'immobilier d'entreprises

L'agriculture, un secteur clé à maintenir et à revaloriser

Cf. diagnostic agricole

L'agriculture représente une part importante de l'emploi du territoire. Malgré des restructurations majeures de l'activité ces dernières décennies, elle reste une composante notable de l'économie locale. La présence de nombreux labels de qualité (AOC) localement favorise le maintien des activités et permet de donner une valeur ajoutée aux productions. La vigne a ainsi tendance à se redévelopper par endroits, sur des parcelles classées AOC mais dont l'exploitation avait été abandonnée.

Au regard des évolutions importantes de ce secteur, le PLUi devra considérer les changements de destination de bâtiments agricoles et les projets de mise en valeur ou de développement

Le tourisme, un potentiel de développement à valoriser

Bénéficiant d'une bonne accessibilité (mi-distance entre les grands pôles urbains régionaux et nationaux) et d'un cadre de vie naturel de qualité, le territoire bénéficie d'un contexte touristique favorable. La présence d'un patrimoine bâti riche, de paysages de qualité d'un environnement préservé, il dispose d'un potentiel de développement touristique à valoriser.

Il existe sur le territoire des sites touristiques dotés d'une visibilité à grande échelle : château de Cormatin, église de Saint-Martin de Laives, ... et des sites à proximité sur lesquels se raccrocher pour s'insérer dans les circuits touristiques régionaux : Chalon, abbaye de Tournus, Communauté œcuménique de Taizé, etc. Le tourisme œnologique est une facette majeure du tourisme régional et pourrait se développer sur le territoire en lien avec la reprise des activités viticoles sur le territoire.

Des grandes itinérances touristiques permettent déjà de raccorder l'offre touristique du territoire aux territoires voisins : GR76 et variantes, Voie Verte de Chalon à Cluny, Voie Bleue de la Saône, Route des Grands Vins, ... Ces itinéraires mériteraient d'être mieux raccordés aux communes du territoire qui peuvent offrir des étapes intéressantes : visites, restauration, hébergement, ...

De nombreux sites d'intérêt local permettent d'offrir à la population résidente des circuits touristiques et de loisirs agrémentant le cadre de vie : châteaux et monuments historiques, lacs de Laives, halte nautique de Gigny-sur-Saône, ... Ils peuvent également servir au développement de circuits touristiques de découverte du territoire, à structurer en lien avec l'offre commerciale et d'hébergement. L'économie culturelle et créative se développe en parallèle, avec l'émergence de festivals, lieux d'exposition, résidences d'artistes... qui gagneraient à être mises en synergie.

L'offre d'hébergement, tournée vers les gîtes ruraux et l'hôtellerie de plein air, affiche un défaut d'offre hôtelière pour les courts séjours [1 à 2 nuits] et se confronte périodiquement à une saturation des installations, d'où un enjeu de développement et de confortement des équipements d'accueil.

ENJEUX

- Préserver les éléments paysagers et le patrimoine bâti du territoire
- Favoriser les opérations urbaines qualitatives
- Accompagner les initiatives touristiques locales et développer l'hébergement touristique sur le territoire.